

HUGUES DE MENONVILLE S.A.

RÉSEAU EXCO

Eric GUILLEN
Franck HUYGHE
Jacques PIERRIN
Dominique RUGEL

Experts Comptables
Commissaires aux Comptes
Associés

ASSOCIATION ARRDHOR

22, Rue de l'Arsenal
17300 ROCHEFORT

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 DECEMBRE 2009

Siège social :

23, Rue Pascal – BP 69
17443 Aytre cedex
Tel. : (33) 05.46.42.42.65
Fax : (33) 05.46.43.45.24
e-mail : spclr@exco.fr
www.exco.fr

6, Rue Antoine Chanzy
17300 Rochefort
Tel. : (33) 05.46.82.30.50
Fax : (33) 05.46.87.59.63

8, Avenue des Vagues
17200 Royan
Tel. : (33) 05.46.08.02.82
Fax : (33) 05.46.08.02.83
e-mail : pgry@exco.fr

293, Route de St Jean d'Angely
16710 St Yrieix sur Charente
Tel. : (33) 05.45.39.49.93
Fax : (33) 05.45.38.82.94
e-mail : pgra@exco.fr

32, Boulevard Chanzy
16300 Barbezieux Saint Hilaire
Tel. : (33) 05.45.78.31.84
Fax : (33) 05.45.78.96.69

94, Avenue de l'Hippodrome
33320 Eysines
Tel. : (33) 05.56.16.78.00
Fax : (33) 05.56.16.78.01
e-mail : francopeltriaux@exco.fr

Bureaux à l'Etranger : Cracovie, Gdansk, Radom, Varsovie (Pologne) – Casablanca (Maroc)

Membre de **Kreston** International

Membre de EXCO A2A – SA au capital de 38 112 € - B 351 216 031 RCS La Rochelle – TVA FR 58 351 216 031
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-comptables et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Poitiers

ASSOCIATION : ARRDHOR

SIEGE SOCIAL : 22, Rue de l'Arsenal - 17 300 ROCHEFORT

SIRET : 351 476 080 00012

Mesdames, Messieurs, les membres de l'Association ARRDHOR,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association ARRDHOR, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier :

- les principes comptables suivis,
- les estimations significatives retenues,
- et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Dans le cadre de notre audit, nous nous sommes notamment assurés de la réalité des subventions et de leur comptabilisation.

Ces contrôles substantifs n'ont pas mis en évidence d'anomalie de nature à remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Aytré, le 12 mai 2010.

Le Commissaire aux Comptes,
S.A. HUGUES DE MENONVILLE.

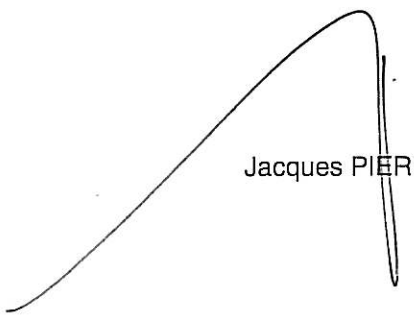

Jacques PIERRIN.

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2009 12			Exercice N-1 31/12/2008 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, Brevets et droits similaires	4 955	4 955		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	49 561	5 083	44 477	6 277
	Installations techniques Matériel et outillage	218 283	167 650	50 633	33 194
	Autres immobilisations corporelles	88 026	67 564	20 462	20 558
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	23 272	11 569	11 703	15 134
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	3 520		3 520	198
	TOTAL II	387 616	256 821	130 795	75 361
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS				
	Matières premières, approvisionnements	25 007	8 415	16 593	16 593
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	6 983		6 983	9 227
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES (3)				
	Clients et Comptes rattachés	130 480	16 934	113 547	133 170
	Autres créances	249 159		249 159	107 024
	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	37 326		37 326	23 068
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	1 058		1 058	9 807
	TOTAL III	450 014	25 348	424 666	298 889
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	837 630	282 170	555 461	374 250

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

S.A. HUGUES DE MENONVILLE
23 rue Pascal - BP 69
17440 AYTRE
Tél. 05 46 42 42 85

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2009 12	Exercice N-1 31/12/2008 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	213 029	180 660
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	24 785	32 368
	Subventions d'investissement	30 473	15 716
	Provisions réglementées		
	TOTAL I	268 287	228 744
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL II		
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL III		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	41 347	9 079
	Concours bancaires courants	140	61
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 728	23 857
	Dettes fiscales et sociales	125 395	93 846
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	33 173	
	Autres dettes	392	263
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	10 000	18 400
	TOTAL IV	287 174	145 505
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	555 461	374 250
	(1) Dont à moins d'un an	253 546	138 798

S.A. HUGUES DE MENONVILLE
25 rue Pascal - BP 69
17440 AYTRE
Tél. 05 46 42 42 85

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2009 12			Exercice N-1 31/12/2008 12
	France	Exportation	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens	2 783		2 783	13 109
Production vendue de Services	307 911		307 911	272 201
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	310 695		310 695	285 311
Production stockée			2 243-	31 351-
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			343 334	274 474
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			9 499	7 048
Autres produits			6	0
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			661 291	535 482
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 776	2 280
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				509
Autres achats et charges externes *			198 926	127 619
Impôts, taxes et versements assimilés			11 671	14 802
Salaires et traitements			296 758	236 576
Charges sociales			125 861	102 228
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			18 439	10 178
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 651	10 431
Dotations aux provisions				
Autres charges			179	0
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			662 260	504 624
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			970-	30 857
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

S.A. HUGUES DE MENONVILLE
23 rue Pascal - BP 69
17440 AYTRE
Tél. 05 46 42 42 85

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2009 12	Exercice N-1 31/12/2008 12
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	485	151
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V	485	151
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	11 569	
Intérêts et charges assimilées (4)	1 768	1 167
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	13 337	1 167
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	12 852-	1 017-
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	13 821-	29 841
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	65 422	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 443	2 628
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
TOTAL VII	73 865	2 628
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	65 732	100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	856	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VIII	66 588	100
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	7 277	2 528
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	31 330-	
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	735 641	538 260
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	710 855	505 892
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	24 785	32 368

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

S.A. HUGUES DE MENONVILLE
23 rue Pascal - BP 69
17440 AYTRE
Tél. 05 46 42 42 85

ASSOCIATION ARRDHOR
22 rue de l'Arsenal

17300 ROCHEFORT

ANNEXE DU 01/01/2009 AU 31/12/2009

AGESCO
29 AV. DE LA GRANDE CONCHE
BP 90119
17206 ROYAN CEDEX
05 46 39 41 27

S.A. HUGUES DE MENONVILLE
23 rue Pascal - BP 69
17440 AYTRE
Tél. 05 46 42 42 85

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques, notamment pour ce qui est des créances clients et des stocks de marchandises.
Des provisions ont été constatées lorsque la valeur d'inventaire de ces postes d'actif à la clôture de l'exercice était inférieure à la valeur comptable.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005, applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

L'association Arrdhor a souscrit en décembre 2009 un emprunt de 40 000 € auprès du Crédit Mutuel de Rochefort destiné notamment à la prise en charge des travaux de réhabilitation des nouveaux locaux mis à la disposition de l'association par la ville de Rochefort. Cet emprunt était débloqué à hauteur de 35 000 € au 31/12/2009.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 955		
Installations générales agencements aménagements des constructions	52 066		40 442
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	198 831		28 064
Matériel de transport	31 061		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	57 238		6 134
TOTAL	339 196		74 640
Autres participations	15 134		8 138
Prêts, autres immobilisations financières	198		3 520
TOTAL	15 332		11 658
TOTAL GENERAL	359 483		86 298

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 955	4 955
Installations générales agencements aménagements constr.		42 948	49 561	49 561
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		8 612	218 283	218 283
Matériel de transport			31 061	31 061
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		6 407	56 964	56 964
TOTAL		57 967	355 869	355 869
Autres participations			23 272	23 272
Prêts, autres immobilisations financières		198	3 520	3 520
TOTAL		198	26 792	26 792
TOTAL GENERAL		58 165	387 616	387 616

La variation du poste " Installations générales, agencts, aménagts des constructions" est liée à toutes les opérations engendrées par le déménagement de l'association du 18 rue de l'arsenal aux 20 et 22 rue de l'arsenal à Rochefort.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 955			4 955
Installations générales agencements aménagements constr.	45 789	1 584	42 290	5 083
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	165 637	10 625	8 612	167 650
Matériel de transport	15 997	4 382		20 379
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	51 744	1 848	6 407	47 185
TOTAL	279 168	18 439	57 309	240 297
TOTAL GENERAL	284 122	18 439	57 309	245 252

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	1 584				
Instal.techniques matériel outillage indus.	10 625				
Matériel de transport	4 382				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 848				
TOTAL	18 439				
TOTAL GENERAL	18 439				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		11 569			11 569
Sur stocks et en cours	8 415				8 415
Sur comptes clients	13 283	3 651			16 934
TOTAL	21 697	15 220			36 917
TOTAL GENERAL	21 697	15 220			36 917
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		3 651			
financières		11 569			

Il a été constitué une provision pour dépréciation pour ce qui est des titres de participations " COULEURS DE PLANTES ". Cette provision a été comptabilisée à hauteur de 50 % de la valeur d'acquisition des titres, afin de tenir compte du résultat net déficitaire de la société en 2009.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 520		3 520
Clients douteux ou litigieux	23 184	23 184	
Autres créances clients	107 297	107 297	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	517	517	
Impôts sur les bénéfices	31 330	31 330	
Taxe sur la valeur ajoutée	15 395	15 395	
Débiteurs divers	201 917	201 917	
Charges constatées d'avance	1 058	1 058	
TOTAL	384 217	380 697	3 520

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	203	203		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	41 283	7 655	33 628	
Fournisseurs et comptes rattachés	76 728	76 728		
Personnel et comptes rattachés	30 796	30 796		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	65 374	65 374		
Taxe sur la valeur ajoutée	21 794	21 794		
Autres impôts taxes et assimilés	7 430	7 430		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	33 173	33 173		
Autres dettes	392	392		
Produits constatés d'avance	10 000	10 000		
TOTAL	287 173	253 545	33 628	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	35 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 774			

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

L'association ARRDHOR a souscrit le 03 février 2005, 1500 actions au capital de la société "Couleurs de plantes", société par actions simplifiées au capital de 156 964 € sise à Rochefort - 18 rue de l'Arsenal, et ce pour un montant de 15 000 €. Cette souscription a été libérée pour moitié à la signature des statuts et pour moitié durant l'exercice 2006.
Durant l'exercice 2009, la société "Couleurs de plantes" a procédé à une augmentation de capital et l'Association ARRDHOR y a souscrit 1 473 actions nouvelles, en numéraire,et au prix de 8 138 €.
A ce jour, l'association détient donc dans cette société 2 973 actions pour une valeur globale de 23 138 € (correspondant à une participation de 10.48 %.)

Dépréciation des stocks

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	6 578
Autres créances	191 255
Total	197 833

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	203
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 048
Dettes fiscales et sociales	54 644
Autres dettes	392
Total	81 287

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 058
Total	1 058
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	10 000
Total	10 000

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites

La convention collective nationale applicable à l'Association ARRDHOR (personnel des bureaux d'études techniques) prévoit dans son aticle 22 une indemnité de départ en retraite accordée aux salariés. Cette indemnité est fixée en fonction de l'ancienneté acquise à la date du départ en retraite et est applicable à partir de deux ans d'ancienneté, à savoir : "entre deux et cinq ans d'ancienneté est versée l'indemnité légale de mise à la retraite (1/10ème de mois par année de présence). A cinq ans révolus, un mois, plus à partir de la sième année un cinquième de mois par année d'ancienneté supplémentaire".

Compte tenu de la jeunesse de l'ensemble du personnel, il a été décider de ne pas chiffrer cet engagement à la date du 31.12.2009.

Droit individuel à la formation

Au 31.12.2009, le drot individuel à la formation pour l'ensemble du personnel est évalué à 678 heures (calcul effectué en fonction des heures de formation acquises par l'ensemble du personnel).
Ce montant n'a pas été provisionné car jugé non significatif comparé à la masse salariale de l'association.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels

(Arrêté du 27 avril 1982)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PRODUITS DE CESSION ELEMENTS FINANCIERS	198	775610
- QUOTE PART DE SUBVENTION	8 245	777020
- REFACTURATION DE TRAV.DE REHABILITATION	65 422	778800
Total	73 865	
Charges exceptionnelles		
- ANNULATION REMBOURSEMENT ASSURANCE	310	671820
- VNC ELEMENTS ACTIFS CORP. CEDES	658	675210
- VNC ELEMENTS ACTIFS FINANC. CEDES	198	675610
- TRAVAUX DE REHABILITATION	65 422	678800
Total	66 588	

Transferts de charges

(Arrêté du 27 avril 1982)

Nature	Montant
REMBOURSEMENT CPAM / MSA	94
REFACTURATION CDP 19.6%	7 476
REFACTURATION CDP SANS TVA	396
AIDE EMBAUCHE TPE	1 533
Total	9 499